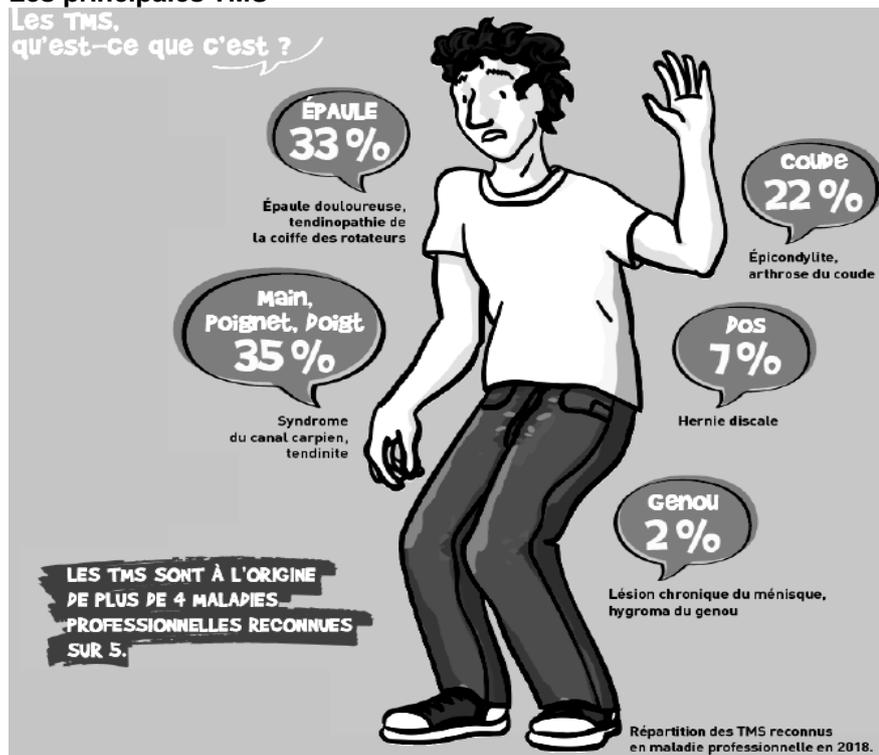


Les principales TMS



Source : INRS ED6387

Les limites du sport pour lutter contre les TMS

Dans un communiqué, l'INRS s'appuie sur les résultats d'une étude menée par des chercheurs de l'Institut et un médecin du travail et publiée en mars 2018. Celle-ci avait pour premier objectif d'évaluer l'efficacité des programmes d'activité physique en matière de prévention des TMS, sur la base d'une synthèse de la littérature scientifique sur le sujet. Elle montre que ces actions, souvent proposées par des consultants extérieurs, ne peuvent suffire à éviter le développement de ces pathologies – qui représentent toujours 87 % des maladies professionnelles en France. C'est le cas notamment lorsqu'elles privilégient *seulement en une approche individuelle de prévention des risques professionnels, sans remise en question de la conception des postes et des modes d'organisation du travail*, précise l'INRS.

Source : sante-et-travail.fr/

Activité physique et inactivité physique



Source : cipe-nice.fr

Question : (Thématiques B et C – Compétence C3)

Expliquer comment l'activité physique peut être une mesure de prévention contre les TMS.

L'analyse des documents portera sur les éléments suivants :

- Définition du terme TMS
- Identification des principaux TMS
- Définition d'une maladie professionnelle
- Bienfaits de l'activité physique
- Réflexion sur l'efficacité du sport comme mesure de prévention des TMS
- Autres mesures préventives visant à réduire les TMS
- Mesures de prévention contre les TMS utilisées dans votre secteur professionnel

Note aux examinateurs : un échange avec le candidat doit s'instaurer à partir de sa réponse ou non-réponse, pour l'aider à formuler un raisonnement et permettre aux examinateurs d'évaluer l'ensemble des compétences. Les questions figurant ci-dessous sont fournies à titre indicatif et non-exhaustives.

Rappel : Toutes les compétences doivent être évaluées au moins une fois.

Proposition de questions (guide) pour les examinateurs :

(Thématique C – C2) : **Identifier** les principaux TMS recensés en 2018 en définissant le terme TMS.

(Thématique C - C3) : **Expliquer** pourquoi certains TMS peuvent être considérés comme des maladies professionnelles.

(Thématique A - C2) : **Relever** la définition de l'activité physique en mettant en évidence les recommandations de l'OMS.

(Thématique A - C3) : **Expliquer** comment l'activité physique a des bienfaits sur la santé physique et mentale.

(Thématique C – C4) : **Proposer** une solution autre que l'activité physique pour prévenir les TMS au travail.

(Thématique C – C5) : **Sélectionner** parmi les équipements de prévention contre les TMS utilisés dans votre secteur professionnel celui que vous estimez être le plus efficace et **argumenter** votre choix.